



# ENFANTS DE MERIMANJAKA

SIRET : 504592593 00033 – APE 8891A  
3 Chemin de la Melotterie – Le mesnil Guyon – 78270 LOMMOYE  
06.78.68.57.10

<https://edm-asso.fr>



## Assemblée Générale du 24 Janvier 2026 RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2025

### 1 – Rappel de la situation :

Le compte bancaire de l'association a été ouvert le 01 Août 2008.

Ce rapport couvre toute la période comprise entre le 01/01/2025 et la dernière situation bancaire connue au 31/12/2025. Ce rapport chevauche légèrement les résultats exposés lors de l'assemblée générale du 19/01/2025 qui traitait de l'exercice 2024. Il couvre donc la fin de l'année scolaire 2024 – 2025, soit six mois, et les trois premiers mois de l'année scolaire 2025 – 2026, laquelle a débuté en octobre.

Actuellement, ce sont **six** comptes qui sont suivis : un compte courant et un compte d'épargne à la Caisse d'Epargne de Normandie, un compte PayPal, deux comptes ouverts à la BRED Mada (ex-BFV-SG Madagascar), un en Euros, un en Ariary, et enfin un compte de suivi des opérations locales en espèces à Madagascar.

Les dépenses et les recettes sont ventilées dans des rubriques utilisant une règle de nommage mnémotechnique. Cette ventilation ne suit pas les règles d'un plan comptable général mais convient bien à la dimension des montants engagés.

L'association a pour politique financière de n'entreprendre aucune dépense non nécessaire, la majorité des fonds récoltés étant destinés aux écoles. On retiendra par exemple que les frais de transport des bénévoles sur place, de logistique ou d'impression sur support papier ne sont pas supportés par l'association. Nous avons cependant acté le principe de disposer d'une antenne locale à Madagascar, ce qui induit quelques frais supplémentaires.

Nous avons enfin mis en place une politique de défraiement de certaines personnes qui nous aident localement. En outre, les deux comptes à Madagascar entraînent des frais de transfert. Tout ceci est détaillé ci-après.

Depuis 2012 l'association souscrit une assurance auprès de la SMACL pour assurer une couverture dommages causés à autrui, défense et recours, et assistance aux personnes. Cette assurance représente un coût annuel pour l'association qui s'est établi à **201,45 €** en 2025, conformément à la prévision. Pour 2026, nous prévoyons **202,90 €**, sur la base de l'échéancier de paiement fourni par la SMACL.

La tenue de nos divers comptes bancaires induit des frais et des recettes qui sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Recette	Dépense
CEN – Frais de tenue du compte principal		75,60 €
CEN – Intérêts débiteurs du compte principal		0,00 €
CEN – Intérêts créditeurs du compte principal	2,32 €	
CEN – Intérêts créditeurs du compte d'épargne 2024	1351,81	
PayPal – Frais de tenue de compte 2025		48,03 €
CEN – Frais de virement SWIFT vers le compte BFV-SG		51,00 €
BRED MADA– Commissionnement (20€ prélevés à chaque virement SWIFT + Frais de change)		0 €
BRED MADA – Frais de tenue de compte		54,34 €
<b>Sous-totaux</b>	<b>1354,13 €</b>	<b>228,97 €</b>
<b>Balance (recette – dépense)</b>	<b>1125,16 €</b>	

La balance de ce tableau fait apparaître un excédent qui « efface » nos frais bancaires et d'assurance.

Nous défrayons deux bénévoles locaux qui assistent notre équipe. Il ne s'agit pas ici d'un salaire ; compte-tenu du niveau de vie moyen à Madagascar, mais aussi de la forte implication de ces deux personnes, cette aide nous a cependant semblé absolument indispensable. Il s'agit de **Mme Bodo** et de **M. Jessy** qui nous a rejoint courant 2025. Depuis 2010, nous défrayons également Ranoely, le gardien de Saint Jean Baptiste de la Salle.

Leurs défraiements sont listés ci-dessous :

Défraiements de M. Jessy – Année 2025	<b>348,02 €</b>
Défraiements de Mme Bodo – Année 2025	<b>444,70 €</b>
Défraiements de Ranoely – Année 2025	<b>185,59 €</b>
<b>Total des défraiements – Année 2025</b>	<b>978,31 €</b>

A ce stade, les frais supportés par l'association (frais bancaires, frais de change, commissionnements, frais liés à l'utilisation du service PayPal, assurance SMACL, défraiements) représentent un montant total de **993,51€**, soit environ 2,73 % de nos dépenses.

**Au 31/12/2025, le solde des comptes s'établit comme suit :**

Compte courant pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>892,68 €</b>
Compte d'épargne pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>40042,27 €</b>
Compte PayPal :	<b>2967,97 €</b>
Compta Locale à Madagascar <sup>(1)</sup> :	<b>487,24 €</b>
Compte BRED Mada en Euros :	<b>7593,03 €</b>
Compte BRED Mada en Ariary <sup>(2)</sup> :	<b>401,02 €</b>
Fonds de caisse en espèces (au siège de l'association) :	<b>0,00 €</b>
<b>Total :</b>	<b>52384,21 €</b>

(1) 2 625 715 MGA au 30/10/2025, taux de change local estimé à 5388MGA/1€

(2) 2 161 070,58 MGA au 30/10/2025, taux de change local estimé à 5388MGA/1€

**Au 31/12/2024, le solde des comptes s'établissait comme suit :**

Compte courant pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>1393,86 €</b>
Compte d'épargne pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>55408,35 €</b>
Compte PayPal :	<b>0,00 €</b>
Compta Locale à Madagascar :	<b>717,83 €</b>
Compte BFV-SG en Euros :	<b>62,67 €</b>
Compte BFV-SG en Ariary <sup>(1)</sup> :	<b>3662,94 €</b>
Fonds de caisse en espèces (au siège de l'association) :	<b>0,00 €</b>
<b>Total :</b>	<b>61245,35 €</b>

(1) 5 531 901 Ar au 31/12/2022, taux de change estimé à 4150 Ar/1 €

Nos chiffres-clés évoluent dans le sens que nous avions souhaité lors de notre dernière Assemblée Générale, à savoir une diminution de notre volume de trésorerie, laquelle s'établit à **8861,14 €** au 31/12/2025. Cette évolution sera détaillée ci-après.

Pour ce qui concerne le fonds de caisse en espèces, nous avons choisi de ne plus en conserver en dehors de la comptabilité locale à Madagascar. Chaque recette en espèces en France est versée sur notre compte principal à la CNE Normandie.

Concernant PayPal, nous observons que l'usage de cette plate-forme de paiement connaît une utilisation régulière de la part de nos membres. Le solde de **2967,97 €** constaté au 31/12/2025 sera transféré sur le compte courant CEN.

Les Paiements PayPal se répartissent ainsi : **475 €** en adhésions, **880 €** en parrainages, **881 €** en dons et **780 €** au titre du programme « 1 repas par jour ». Ces sommes ne prennent pas en compte les frais de gestion liés aux paiements (48,03 €) qui sont intégralement pris en charge par l'association.

Nous présentons ici les chiffres-clés sous forme d'un tableau, dont voici les résultats arrêtés au 31 décembre 2025 :

Intitulé	Recette 2025	Dépense 2025	Recette 2024	Dépense 2024
Adhésions	2 575,00 €		2 525,00 €	
Dons	12520,59 €	2610,28 €	6792,00 €	1804,89 €
Parrainages	6460,00 €	6159,59 €	6 521,00 €	6237,34 €
1 Repas par jour	8021,00 €	7564,91 €	8712,00 €	6860,99 €
Subventions	250,00 €		250,00 €	
Achat/Vente Artisanat	1898,00 €	278,40 €	2328,00 €	350,00 €
Intérêts créditeurs	1 351,81 €		854,97 €	
Assurance RC EDM		201,45 €		175,56 €
Frais tenue de compte CNE Normandie		75,60 €		75,60 €
Frais de tenue de compte BRED Mada		64,58 €		54,34 €
Agios BRED Mada		24,49 €		17,08 €
Frais bancaires autres		51,00 €		
Frais PAYPAL		48,03 €		35,81 €
Frais de transfert de fonds vers BRED Mada		14,82 €		14,82 €
Santé enfants		666,83 €		850,30 €
Achat médicaments enfants		17,17 €		50,53 €
Défraiement gardien SJBS		185,59 €		135,03 €
Défraiement Jessy		348,02 €		274,88 €
Défraiement Mme Bodo		444,70 €		274,88 €
Constructions				1 700,44 €
Travaux assainissement - eau		10271,86 €		
Planches didactiques + manuels enseignants		436,15 €		
Sacs de riz Eden School		55,70 €		
Balances Roberval pesées enfants		111,35 €		
Aide exceptionnelle effondrement maison directrice		98,04 €		
Actions diverses		657,30 €		489,51 €
Fournitures scolaires diverses		1952,70 €		2 628,44 €
Fournitures scolaires - cartables		428,73 €		417,34 €
Opération blouses		449,16 €		
Opération pull-overs		779,51 €		645,51 €
Opération livres				38,71 €
Opération bancs		3781,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>33 076,40 €</b>	<b>37 776,96 €</b>	<b>28 479,81 €</b>	<b>23 132,00 €</b>
<b>BALANCE (recettes - dépenses)</b>		<b>- 4 700,56€</b>		<b>5 347,81 €</b>

#### Commentaires :

La balance recettes-dépenses, pour 2025, dégage un « déficit » de **4700,56€**. Compte-tenu de notre trésorerie disponible, ce n'est pas problématique et ce montant est pris en charge sur les réserves de l'association. Cela correspond aussi à l'engagement pris par EDM lors de la dernière AG au constat de notre trésorerie.

Il convient de noter que le taux de change suit une tendance lourdement favorable à l'Euro : de 4900MGA/1€ en janvier 2025, il est passé à presque 5400MGA/1€ en décembre, soit une dévaluation de l'ordre de 10% par rapport à l'Euro. Les prix locaux n'ayant pas suivi la tendance du taux de change (même si, localement, certaines augmentations observées sont considérables), notre « pouvoir d'achat » sur place a augmenté de manière significative.

#### En 2025, en marge de nos actions traditionnelles, nous avons mené un certain nombre d'opérations particulières :

- Nous avons entamé un programme de réfection des sanitaires et du réseau d'assainissement des écoles de Tsilazaina, Lohanosy, Ambohijanaka et Ambodiakondro. Nous avons par ailleurs, pour l'école de Tsilazaina, mis en place un nouveau système de collecte des eaux pluviales. Ces travaux ont été entrepris suite à une étude menée par un ingénieur commandité par l'ONG Medair, que nous tenons ici à remercier pour sa participation.

Ce poste a représenté une dépense de **10 271,86 €** imputée sur 2025. Il conviendra de prévoir, pour 2026, les soldes finaux de ces travaux pour un montant estimé de **515 €** en tenant compte du taux de change.

Les dépenses sur ce poste se répartissent comme suit :

Ecole - Travaux	Montant MGA	Montant EUR
Ambodiakondro - Sanitaires	12 014 117	2 229,79
Ambihijanaka - Sanitaires	8 310 293	1542,37
Lohanosy - Sanitaires	16 718 400	3102,89
Tsilazaina – Eaux pluviales	1 697 000	314,96
Tsilazaina - Sanitaires	16 605 000	3081,85
<b>TOTAL</b>	<b>53 344 810</b>	<b>10271,86</b>

Pour ce tableau, le taux de change retenu est de 5388MGA/1€

- Nous avons mené un programme de réfection de bancs d'école, pour un montant de **3781 €**. Cette opération a été en partie financée par l'**ES CCI d'Evreux** qui nous a accordé un don dans le cadre d'une opération intitulée « Un banc pour tous ». Une journée caritative organisée par le **Golf des Boucles de Seine** a, pour sa part, constitué un don venant en complément de l'action de l'ES CCI d'Evreux sur le même programme. L'association EDM a pris en charge le complément. Le détail de ces dons est indiqué ci-après.  
Nous remercions chaleureusement ces donateurs institutionnels qui nous ont permis de fournir une centaine de bancs qui ont équipé deux salles à Lohanosy et une à Tsilazaina.
- Au titre du suivi médical, outre les visites médicales désormais habituelles, pour un montant de **160,45 €** (visites et fourniture de médicaments), nous avons couvert des interventions chirurgicales pour un montant total de **506,38 €**.
- Par ailleurs, nous avons investi **111,35 €** en balances de pesée à des fins pédagogiques pour les élèves, dont beaucoup travaillent le dimanche sur les marchés.  
Ces mesures ont été conduites sous la houlette du Dr Ny Aina que nous remercions chaleureusement.
- Nous avons acquis pour les écoles un lot de planches pédagogiques ainsi que des manuels à destination des enseignants, pour un montant total de **436,15 €**.
- En Février 2025, d'importantes pluies ont provoqué un glissement de terrain qui a emporté une partie de la maison de la directrice de Lohanosy. Fort heureusement il n'y a pas eu de conséquences dramatiques.  
Pour lui venir en aide et lui permettre de lancer les réparations, nous avons débloqué une aide exceptionnelle de 500 000 MGA (environ **98 €**).
- Au titre des dépenses diverses, on soulignera des frais de représentation concernant les départs en retraite de Mme Fifi et de Mme Hanta, respectivement directrices de Saint Jean Baptiste de la Salle et de l'EPP Tsilazaina. Ces actions ont représenté une dépense totale de **148,47 €**. Par ailleurs, nous avons acquis du petit matériel pour notre bureau local ainsi qu'un coffre-fort et du câblage et de l'installation pour l'accès internet du bureau. Enfin, l'association a investi dans un logiciel et un nouvel hébergement chez O2Switch pour nos données associatives, pour un montant de **210,79 €**, dont 109,99 € ont été gracieusement pris en charge par notre Président.
- Par ailleurs l'association a financé une grande fête de Noël à destination des enfants, pour un montant global de **530 €**.

#### Autres actions :

- La **Mairie de Lommoye** nous a accordé une subvention de **250 €**.
- L'**ES CCI d'Evreux** nous a remis un chèque de **1500 €** dans le cadre de son opération « un banc pour tous ».
- La société **FUITEO SAS** nous a accordé un don de **500 €**.
- L'**école Charles Péguy** nous a accordé un don de **687,80 €** dans le cadre de son opération « bol de riz pour les écoles primaires ». Les fonds reçus ont été intégralement réaffectés à cette fin.
- Une journée caritative organisée par le **Golf des Boucles de Seine** nous a apporté un don de **1740 €** se répartissant en 805 € en chèques et 945 € en espèces. Ces fonds ont intégralement complété l'opération « un banc pour tous »
- Enfin, la vente d'artisanat Malgache à l'occasion des marchés de Noël nous a rapporté **1898 €**.

Nous renouvelons nos remerciements les plus sincères à tous nos donateurs particuliers et institutionnels.

Pour l'Association **Enfants de Merimanjaka**,  
Jean-Luc FORTIN, Trésorier

Joël COMMINSOLI, Président